REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-

DECRET N°72-31 du 11 février 1972

portant nomination de M.Justin Rémy ATCHAMOU en qualité d'Adjoint au Sous-Préfet de Kétou.

VU la Déclaration du 30 Avril 1970,instituant un Conseil Présidentiel;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970,portant Charte du Conseil Présidentiel;
VU la loi n°65-20 du 23 Juin 1965,fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970,portant formation du Gouvernement et le décret n°71-149 du 4 Août 1971 qui l'a complété;
VU le Décret n°41-PC-SGG du 16 Avril 1964,fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le décret n°70-122/CP.du 5 Juin 1970 qui l'a complété;
VU le Décret n°304/PC/DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des Services directement placés sous leur autorité;

D E C R E T E :

Article 1er.- M. Justin Rémy ATCHAMOU, Agent de Bureau en service à la Sous-Préfecture de Kétou, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Kétou.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera ./-

Fait à COTONOU, le 11 février 1972

par le Président du Conseil Présidentiel, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Hubert MAGA

Le Ministre des Finances

Pascal CHABI KAO

Ampliations:
JORD 1-PCP/SGG 10-MCP 4-MIS/DAI8
Ministères 12-CS 6-DEP-DAGJL 4
HC 2-IAA-DCCT-DN 3-IGF-CF-DB 3
Dtion-Stat.2-DFP+S/Dtions 6-DI 8
Trésor 4-Gde.Chanc.1-Préfecture 1
S/Préfecture 1-DC 5-Intéressé 1